



**PROJET CONJOINT DE COOPERATION DECENTRALISEE
LE SOLER/RUFISQUE
Délégation au Soler, du 29 janvier au 03 février 2023
Clôture du projet de coopération décentralisée 2020/2022**

Délégation

Du maire de Rufisque Est : Monsieur El Hadj Elimane Sakho SEMBENE (chef de délégation)

Du maire de Rufisque Ouest : Monsieur Alioune MAR

Du point focal des projets de coopération : Monsieur Idrissa THIAW

Chargés de délégation

M. Mamadou DIOP

M. Michel BARTHES

M. Paul MIFFRE

lundi 30 janvier 2023
Accueil et réunions de travail
au siège de Perpignan Méditerranée Métropole



Présentation du cadre général de la coopération décentralisée par monsieur Michel BARTHES
Président du comité de développement de la coopération des PO



LA DÉCENTRALISATION AU SENEGAL NOS COLLECTIVITÉS LOCALES S'ENGAGENT DANS LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Des collectivités territoriales françaises du département des Pyrénées Orientales, fortes de leur expérience dans le domaine du développement local, souhaitent s'engager auprès de leurs homologues du Sud dans des projets de coopération décentralisée

COMITE DE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DECENTRALISEE
DES PYRENEES ORIENTALES

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE

CADRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

- ✖ La coopération décentralisée repose sur un partenariat de collectivité à collectivité, impliquant des échanges humains et des relations de confiance entre les partenaires. Les collectivités territoriales sont, en France, régies par le principe de libre administration. La décision de s'engager dans une action internationale est avant tout une volonté politique, portée par les exécutifs locaux et autorisée par une délibération du conseil ou de l'assemblée délibérante.

SIGNATURES DE CONVENTIONS INTER-COMMUNALES



Les EPCI, dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord, doivent davantage compter sur elles-mêmes pour assurer leur développement :

- Les régions et les collectivités locales doivent développer leurs potentialités dans leurs domaines de compétences
- Renforcer les pouvoirs locaux en associant les populations à la mise en œuvre des politiques publiques

L'ACTION INTERNATIONALE PERMET À LA POPULATION DE S'IMPLIQUER, DANS SA DIVERSITÉ

- * L'ouverture à l'international n'est pas seulement une relation institutionnelle impliquant les seuls élus. Elle n'a de sens, et ne peut être acceptée des administrés, que si ces derniers sont impliqués et en perçoivent l'intérêt.



Objectifs

- ✗ Soutenir l'économie, créer des emplois, répondre à des problématiques identifiées.
- ✗ **Améliorer les conditions** de vie des populations : éducation, santé, électrification, adduction d'eau potable, voirie, sécurité, préservation de l'environnement.

Les communes sont les acteurs majeurs de la coopération décentralisée. La mutualisation des compétences à travers la coopération permet d'accroître leurs moyens respectifs.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : QUEL INTÉRÊT POUR UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE



Les villes peuvent coopérer dans le domaine de l'ingénierie urbaine – à travers des échanges de stagiaires et d'employés municipaux

Elles doivent mettre l'accent sur la dimension humaine : connaissance mutuelle des hommes, développement du sens de l'engagement et de la citoyenneté, éducation au développement – principalement en direction des jeunes

L'engagement de la collectivité favorise les échanges entre ONG locales, contribue à mettre en cohérence leurs initiatives, à leur donner davantage de visibilité

Cette ouverture sur l'extérieur peut soutenir des PME/PMI locales dans leurs projets à l'export

La médiatisation de cet engagement dans la presse locale rehausse l'image de la collectivité



Les **collectivités territoriales du Nord et du Sud** ont les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs co-définis.

Elles bénéficient conjointement du **soutien technique et financier** des **pouvoirs publics**.

L'**Union européenne** peut soutenir la **coopération décentralisée**

Les acteurs engagés dans ces actions sont répertoriés dans **l'Atlas français de la coopération décentralisée** :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/atlas-francais-de-la-cooperation-decentralisee/

**Présentation de la gouvernance de l'intercommunalité
par deux cadres de la DRH de l'EPCI**



Délégation Sénégalaise
Projets de coopération décentralisée

**PRESENTATION DE LA
GOUVERNANCE LOCALE DE
PERPIGNAN MEDITERRANEE
METROPOLE**

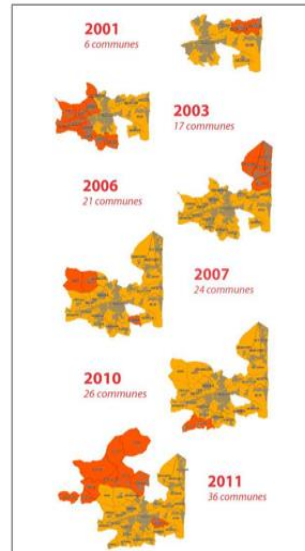
Lundi 30 Janvier 2023





Toutes différentes par leur taille et leur histoire, les communes membres de **Perpignan Méditerranée Métropole** ont décidé de s'unir afin de permettre **la réalisation de projets structurants** à l'échelle d'un territoire plus étendu et pertinent, tout en conservant leur spécificités.

PMM est un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** relevant du statut des communautés urbaines.



Une histoire qui a commencé en 2001 avec la **communauté de communes Têt Méditerranée** et **6 communes**.

En 2003 et 2006 : Démarche d'extension de la Communauté d'Agglomération qui passe à **21 communes**

Nouvelles extensions du périmètre en **2007, 2010 et 2011** et compte **36 communes**

En 2016, la Communauté d'Agglomération devient Communauté Urbaine et prend le nom de **PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE**.



Le projet de territoire « **Terra Nostra** », est élaboré en commun par tous les maires et élus concernés.



Il vise à construire un territoire équilibré, à travers le développement économique du cœur de la métropole, l'attractivité touristique traditionnelle du littoral ainsi que le développement durable d'un arrière-pays marqué par la qualité de son cadre de vie, de son patrimoine culturel, naturel, agricole et viticole.



Les compétences de Perpignan Méditerranée Métropole...



La gouvernance de Perpignan Méditerranée Métropole...

Le conseil de communauté

88 élus communautaires élus au suffrage universel direct

Le nombre de Conseillers communautaires par commune est déterminé par sa population, mais aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.



Pouvoir de délégation

Le Conseil de Communauté peut aussi déléguer par vote une partie de son pouvoir de décision au Président et au Bureau.

Organe délibérant de l'EPCI

Il se réunit en moyenne une fois par mois. Il règle par ses délibérations les affaires relevant de ses compétences, notamment le budget et les différentes délibérations inscrites à chaque ordre du jour.

Le Président

Il est élu par le Conseil de Communauté en son sein



Robert VILA
Président de Perpignan Méditerranée Métropole
Maire de Saint-Estève

Il est l'organe exécutif de la Communauté Urbaine.

Il prépare et exécute les décisions du Conseil. Il est l'ordonnateur du budget et le chef des services (Autorité territoriale).

Il possède un pouvoir de décisions dans certains domaines

Le Conseil de Communauté a délégué au Président, le pouvoir de prendre certaines décisions (dites Décisions du Président) à sa place, dans des domaines déterminés.

Il détient des pouvoirs propres qu'il peut déléguer

Le Président dispose de pouvoirs propres qu'il peut déléguer, par arrêté, aux membres du Bureau et aux Directeurs pour l'assister dans la définition et la mise en œuvre de la politique de PMM.

Le Bureau

Il est constitué du **Président, de 15 Vice-présidents** et de **26 membres du Bureau élus pour y siéger.**

La Conférence des Maires

Réunion des **36 Maires une fois par semaine** pour débattre de différents sujets qui feront l'objet d'orientations politiques.

Il étudie les **grands dossiers** et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil communautaire

Il dispose d'un **pouvoir de décision dans les domaines délégués** par le Conseil de Communauté et du Président.

Les Commissions

En charge d'étudier les **questions relatives à leurs compétences.**

Elles **formulent uniquement des avis** sur les dossiers qui seront ultérieurement présentés au Président ou soumis au vote du Bureau ou du Conseil communautaire..

Mardi 31 janvier 2023

Réception de la délégation par madame le Maire du SOLER



Travail sur l'évaluation de l'appel à projet 2022/2023 – Nous avons procédé à l'analyse des comptes rendus de suivi de l'ambassade de France à Dakar. Les deux projets NDIAGANIAO et RUFISQUE sont clôturés. Tous les financements ont été engagés tels qu'ils ont été prévus par les partenaires. Toutefois certaines actions ont été effectuées de manière superficielle et n'ont pas pu aboutir à des livrables (décret de création du CIR). Nous développerons les nouvelles pistes dans le contexte de l'appel à projet 2023/2026.



Visite guidée de la cité digitale du Soler. Celle-ci regroupe 80 entreprises sur 12 000m² et du campus de l'école Idem. Cet espace innovant, s'articule autour d'une maison des startups, lieu d'incubation pouvant accueillir 12 entreprises, une cité digitale avec des studios, ou encore un pôle action média.

Mercredi 1er février 2023 –

Accueil chez un agriculteur spécialiste du développement de serres agricoles photovoltaïques



La délégation Sénégalaise à l'abri des serres photovoltaïques

Ils sont arrivés emmitoufflés, frigorifiés par la tramontane mais particulièrement surpris de découvrir un outil, issu pour eux d'une autre planète. C'est à Pézilla la rivière et au Mas Blanes en particulier, sur le site de la famille Pelras qu'à eu lieu la visite, sur un terrain de 7ha où se dressent 27 serres photovoltaïques toutes plantées en avocatiers.

L'objectif de la visite dans notre département, des deux maires et de leur conseiller technique ciblait en particulier les nouvelles technologies permettant de sauvegarder les parcelles agricoles de leur ville. «La pression foncière est telle, raconte un des édiles, que nous avons beaucoup de mal à nous opposer à une urbanisation massive. Les terres agricoles que nous possédons sur le territoire communal constituent le seul poumon vert permettant de répondre à un enjeu d'autosuffisance alimentaire » cette délégation a été accueillie par François Pelras, spécialiste en agrivoltaïsme qui fort de son expérience a posé de façon cartésienne le cadre et les avantages de ces installations. « Ce type de serres revêt un intérêt majeur pour l'environnement. Nous sommes arrivés à combiner une production agricole intensive à une production énergétique conséquente. Je sais qu'au Sénégal, la saison d'hivernage provoque des dégâts si importants que toute activité agricole s'arrête. Pourtant les pluies sont un atout et nous récupérons également l'eau de pluie afin de la stocker dans des bassins de récupération connectés ». Les deux heures de visites, de questions et d'explications ont convaincu la délégation.

Au pays de la Teranga, l'avenir des agriculteurs sera bientôt lié à un savoir-faire Catalan. Peut-être un nouveau toit pour La coopération décentralisée !

Mercredi 1^{er} février 2023
Présentation et réunion de travail au SYDEEL 66



La délégation a été reçue par le Président du SYDEEL66, monsieur **Jean MAURY** maire de Ria et le Directeur Général monsieur **Lionel VIDAL**.

Après la présentation du SYDEEL66 et de chaque participant, Monsieur **Michel BARTHES**, a fait la présentation du cadre général de la coopération décentralisée ainsi que les différentes stratégies développées. Monsieur Idrissa THIAW, point focal du projet N DIAGANIAO, a procédé à l'état des lieux du dispositif mis en œuvre au sein de la communauté rurale de DAPTHIOR. Les maires de RUFISQUE, tour à tour ont formulé certaines attentes en matière de développement photovoltaïque en auto consommation.

« A l'heure actuelle, les charges financières énergétiques sont trop importantes pour nos collectivités. Cette situation a un impact nuisible et constitue un frein à l'aboutissement de nos projets structurants. Nous devons encore agir sur les bâtiments municipaux, nos écoles et nos postes de santé. Nous espérons que cette rencontre trouvera une oreille pour nous accompagner dans ce nouveau défi, capital pour nos populations ».

Sans engagement ferme, les deux responsables du SYDEEL, ont promis de se pencher sur les possibilités d'accompagnement dans la gestion des problématiques exposées.

Mercredi 1^{ER} février – 1^{ère} prise de contact avec la commune de TOULOGES

Une volonté municipale d'intégrer la coopération décentralisée.



Très belle réception en mairie de TOULOGES. Monsieur le maire Nicolas BARTHE a accueilli la délégation avec son conseil municipal. Après les présentations, Paul MIFFRE a présenté le cadre de fonctionnement de la coopération décentralisée. La ville de Toulouges envisage de rejoindre celle du Soler afin de mutualiser les expériences et développer des actions conjointes de co développement.

Rencontre particulièrement émouvante entre le maire et le Président de l'association monsieur Mamadou DIOP (amis de très longue date)

Jeudi 02 février 2023
Visite de la déchèterie PMM du SOLER



La déchèterie

Son accès est contrôlé par un agent. Il aide les usagers à identifier la nature des déchets, les guider dans la déchèterie et sensibiliser aux éco-gestes. Les déchets acceptés et les consignes de tri sont généralement affichés à l'entrée du site. Répartis dans des bennes ou dans des conteneurs, les déchets apportés sont ensuite orientés vers la filière la plus appropriée :



- Solvants usés
- Déchets acides
- Déchets de peintures, vernis, encres et colles
- Petits déchets chimiques en mélange



- Déchets de bois



- Déchets de piles et accumulateurs
- Piles électriques usagées



- Huiles usées
- Corps gras



- Déchets textiles



- Batteries usagées



- Déchets métalliques en mélange



- Equipements électriques et électroniques hors d'usage



- Tubes fluorescents



- Déchets de verre



- Encombrants ménagers divers



- Déchets verts



- Déchets de construction et de démolition

DÉBLAIS / GRAVATS



- Papiers cartons en mélange à trier

CARTONS

Fonctionnement de la déchetterie

La délégation est venue s'inspirer du fonctionnement de la déchetterie dans le but d'aménager les différentes ZONES ECOLOGIQUES COMMUNAUTAIRES de Rufisque.

Le programme d'actions 2023/2026 devrait permettre de renforcer les capacités des différents acteurs en matière d'expérience.

Jeudi 02 février 2023
**Présentation de l'usine de traitement et de valorisation
des déchets de CALCE**



Visite du site Arc Iris de Calce



La délégation a été reçue par messieurs Jean Louis Alliet vice président du Sydetom, Daniel CONNAN, Gilles DONNADIEU et Vincent PUJOL Directeur de la communication.

Ces spécialistes de la gestion des déchets ont présenté le SYDETOM ainsi que le site de l'usine ARC IRIS. L'objectif des partenaires du Sud est de procéder à une analyse de faisabilité concernant l'implantation d'une structure identique sur le bassin de Rufisque.

Quelques actions du SYDETOM

Présentation du Service Educatif

Le service éducatif du Sydetom 66 a été créé en 2006 pour répondre au mieux aux besoins des enseignants sur la question de l'éducation au développement durable.

Tout au long de l'année scolaire, en partenariat avec un enseignant missionné par l'Education Nationale Thomas Emériaux, il conçoit et propose des animations scolaires du CM1 à la Terminale.

Le Sydetom66 propose différentes animations de sensibilisation sur le tri et au recyclage.

Du primaire à la terminale, les animations sont dispensées par les ambassadeurs du tri :

- **Le tri et le recyclage des déchets ménagers (du CM1 à la terminale)** : cette animation permet aux élèves de découvrir les consignes de tri et la 2ème vie des emballages.
Le tri et le recyclage du verre (du CM1 au CM2) : cette animation permet aux élèves de découvrir comment trier le verre et comment celui-ci se recycle.
La Méditerranée en danger (du CM1 à la terminale) : cette animation fait découvrir aux élèves le problème de la présence des déchets plastiques en Mer Méditerranée. Pourquoi sont-ils dangereux et comment y remédier ? Ce travail se fait à l'échelle du département.
- **L'obsolescence programmée des (DEEE): Déchets D'Equipements Electriques et Electroniques (de la 4ème à la terminale)**: Cette animation permet de travailler sur la problématique des déchets électriques et électroniques et de leur recyclage.

Les animations sont proposées tout au long de l'année scolaire pendant les heures de classe.

Aucune participation financière n'est demandée aux établissements.

Un point sur la Zone Ecologique Communautaire de RUFISQUE

Activités de communication de masse

*Festival de l'économie
Circulaire des déchets*

**O'gestes des
filieres**



Suivez le cycle des déchets ressources

Potentiels partenaires

UCG
UNION COMMUNALE DE GESTION
DES DECHETS URBAINS ET INDUSTRIELS



**FONDATION
SOCOCIM**

PROPLAST
PROFILS EN POLYESTER

Idex



Récycl'Or
Le Soler
Préservation de la ressource en eau par le tri sélectif
Projet conjoint

Zone Ecologique Communautaire (Z.E.C)
pour des quartiers impliqués dans la
gouvernance des déchets

**Gouvernance et pratique de l'économie
circulaire des déchets -formation aux métiers
verts**

CONTACTS
Téléphones
77.352.11.42/777344572
772297684
mail : zCommuneest@wanmail.com

Résumé de l'action

Le programme de préservation de la ressource en eau par le tri sélectif consiste à accompagner les Communes par le développement d'une culture éco-citoyenneté pour une gouvernance intercommunale et participative des ressources en eau par le tri sélectif des déchets. Financé par la MAEF et le Ministère de la décentralisation et de l'aménagement du territoire du Sénégal pour une période de 2 ans, il vise à renforcer les capacités acteurs pour une gestion saine et durable des déchets solides et de mettre à leur disposition une aptitude à promouvoir les bonnes pratiques dans une Gouvernance intercommunale axée sur une nouvelle conscience dans les questions de fiscalité et d'émergence des métiers verts par la mise en place de plate forme et d'infrastructure de gestion concertée des déchets il s'agira en moyen terme de la création d'un centre de tri et d'une fiscalité locale

Il s'agit plus particulièrement pour le programme

- ⇒ De promouvoir l'intercommunalité pour une efficacité des actions liées à la salubrité des communes
- ⇒ d'assurer une éducation, sensibilisation, communication et formation (ESCF) des parties prenantes à l'éco-citoyenneté et une veille environnementale pour des communes saines et sécurisées ;
- ⇒ de renforcer les capacités des ambassadeurs du tri pour le développement d'une collecte sélective basée sur le tri et la prévention des déchets
- ⇒ de promouvoir la mise en place d'une fiscalité locale
- ⇒ d'assurer la gestion durable et participative de déchets créatrice de richesse et d'emplois verts pour les jeunes/femmes.

Ces actions du projet ont facilité la mise en place d'un modèle de gestion intégré de gestion des déchets à l'échelle d'un quartier pilote de Rufisque .Cette pratique capitalisée sera démultipliée dans le cadre de l'intercommunalité



Livraison



" Ensemble faisons la cité "

Communication inclusive pour une appropriation communautaire

- I. Communication ciblée sur le producteur
- II. Mise en place de la gouvernance locale autour des déchets (les cellules locales du zéro déchet)
- III. Zonage et caractérisation des déchets
- IV. Cartographie de la zone d'intervention
- V. Formation sur la généralité des déchets



Les flux valorisables



" Ensemble c'est possible "

Communication inclusive pour une appropriation communautaire



L'apport volontaire privilégié est un moment d'échange avec les femmes la le producteur est au cœur du dispositif



Le concept la C.L.E.F (communication pour un leadership Evolutif Fort vise à outiller les acteurs locaux sur les concepts liés à la protection de l'environnement

*Il s'agit de faire une formation de formateurs dont les cibles sont identifiés dans le quartier d'intervention
La zone écologique communautaire (ZEC) est un lieu d'échange de bonnes pratiques*



*Les semaines portes ouvertes
La mobilisation des couches sociales de la commune est très importante dans l'appropriation des activités ici les notables de la commune en visite*



Mieux connaître la ressource pour participer aux efforts de réduction de tri ici les étudiants du quartier sont invités pour relayer l'information

" Ensemble faisons la cité "

Objectif général :

Page 3

Participation à la mise en œuvre de l'action relative à la valorisation des déchets à l'échelle des Quartiers pilotes

, il s'agit de mobiliser les acteurs autour d'une dynamique participative de gestion des déchets par l'application de l'économie des déchets (tri sélectif , apport volontaire , valorisation matière et biologique) dans un site appelé Eco centre (zec)

Comprendre la fonction de l'Eco centre (zone écologique communautaire)

L'éco centre est un site dimensionné, aménagé et équipé pour recevoir les déchets valorisables choisis grâce à l'étude de caractérisation

Il est composé de :

- 4 Bacs de 600 litres de couleurs différentes
- 1 conteneur de 40 pieds compartimenté en 3 parties (plastique –fer-bureau) avec un panneau solaire, balance et logistique (enregistrement des entrées et sorties)

D'une charrette amovible

De 4 tables de micro jardinage

Un lot d'équipement de nettoyage pour le quartier (enlevé par bon lors des opérations zéro déchet)

- une citerne à eau pour le compostage



" Ensemble faisons la cité "

Gouvernance communautaire de gestion des déchets

Cette gouvernance autour des déchets avec une participation effective des partenaires (industries de la place et populations) va faciliter la mise en place d'une stratégie mobilisatrice entraînant une appropriation du modèle par les communautés de base.

Cette participation des acteurs visée contribue à la compréhension du projet qui seront au cœur du processus de gestion des déchets alliant réduction, tri sélectif et les formes de valorisation (matière, énergétique) vont être capitalisées.

Les actions proposées seront à l'origine du déclenchement d'une nouvelle phase qui promet d'énormes potentialités pour mener une transition écologique et économique profitable à l'environnement, aux femmes et aux jeunes par la création de métiers verts et la maîtrise d'une participation locale basée sur une gouvernance autour des déchets.

Dans cette dynamique, la Commune va élaborer un plan d'action pouvant favoriser le développement du processus de préservation du cadre de vie. Ces réalisations d'Eco centre (ZEC) rentrent dans la charpente technique de valorisation des déchets.



Plan global d'une Zone Ecologique Communautaire alimentée par une énergie renouvelable

" Ensemble faisons la cité "

Actions



Les formations aérées pour les populations sur les modules liés aux changements climatiques et la généralité des déchets

Livrables

- ⇒ Compostage
- ⇒ Micro jardinage
- ⇒ Arboriculture et floriculture
- ⇒ Tri sélectif—Valorisation
- ⇒ Bio énergie
- ⇒ Maraîchage et autres cultures hors sol
- ⇒ Application d'information
- ⇒ Conseil intercommunal

" Ensemble faisons la cité "